

Déclaration des Groupes CGT, FSU et Solidaires sur « la saisine Malvy/Alary » lors de l'Assemblée Plénière du CESER du 24 mai 2016

La commande de nos 2 anciens présidents de Région a eu au moins le mérite de nous obliger à travailler ensemble, à confronter nos idées et notre vision du nouvel espace territorial, même si tout n'a pas été simple.

En revanche son fondement, la mise en œuvre de la loi NOTRe est le révélateur d'une certaine conception de l'organisation administrative de la France : toujours plus gros, toujours plus loin, l'excellence, pour affronter la compétition internationale.

Et cette conception souffre d'un grave défaut originel : quels moyens pour quelles compétences ? Pour satisfaire quels besoins ?

Quant à l'état des lieux, on verrait plus tard.

On comprend le désarroi de nos élus ! Saisir le CESER était tactiquement un bon coup.

Le résultat du travail est à l'image des CESER : consensuel dans ses constats, peu avare dans ses préconisations, même si on peut y relever des incohérences de-ci, de-là.

Et toujours la même rengaine : quels moyens de financement ?

Le casse-tête : aucune autonomie fiscale, baisse des dotations de l'Etat, insuffisante compensation des transferts de compétence, aucune réforme de la fiscalité locale à l'horizon, etc ... Et d'un autre côté des besoins encore plus grands, notamment des grands groupes économiques et financiers qui verraient d'un bon œil la concentration à leur profit des moyens de la Région et/ou des métropoles.

L'affichage des enjeux et défis relève dès lors plus de la méthode Coué, plus que de la réalisation pratique.

Sans nier la qualité du travail réalisé, les groupes CGT, FSU et Solidaires ont décidé de ne pas valider cet avis en s'abstenant.

Pour nos organisations il y a état d'urgence sociale. En France et dans notre Région, trop d'habitants sont exclus du bien être digne de notre temps : pauvreté, chômage, précarité, échec scolaire, services publics dégradés, ... sont devenus leur quotidien. Ils méritent mieux que ça.

Un mot encore sur la partie prospective de ce document qui n'est pas soumise à vote.

Comment peut-on se projeter dans le temps quand le futur ne se conjugue qu'au temps immédiat ?

Quand 70 ans après sa création issue du programme du Conseil National de la Résistance on détricote patiemment l'ouvrage de solidarité que constitue la Sécurité Sociale, quand depuis plus de 30 ans certains ne vivent que grâce aux Restos du Cœur dont l'existence devait être éphémère, quand on s'attaque au Code du Travail. Etc.

Quand personne n'a pu prévoir ni anticiper la crise de 2008 qui a plongé le monde dans un profond marasme.

Quand au fond on ne fait que décliner dans des scénarios une même pensée libérale unique.
Pour notre part nous sommes extrêmement réservés sur cette démarche.

Montpellier, le 24 mai 2016